

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

## ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION BACCALAURÉAT 2007 Séries L/ES

Consignes et indications de correction.

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de la circulaire parue au BO n°12 du 7 février 2004, des documents d'accompagnement de l'épreuve, en ligne sur Eduscol et du texte d'orientation de l'Inspection Générale d'Histoire et Géographie de décembre 2006.

Elles figurent en italique à l'intérieur des encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractère droit.

### **Objectifs de l'épreuve**

*L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.*

*Elle permet aussi d'évaluer les compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.*

*En cela, l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.*

### **Évaluation et notation**

*L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.*

## PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPREUVE : HISTOIRE

### Compositions :

*La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.*

***En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.***

#### **Le correcteur évalue :**

- la compréhension du sujet ;
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme ;
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ;
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

#### o **Composition d'histoire 1 :**

##### ***Le monde depuis les années 1970 : les bouleversements de l'ordre mondial***

Le sujet porte, au sein de la première partie du programme, *Le monde de 1945 à nos jours*, sur le dernier thème intitulé « À la recherche d'un nouvel ordre mondial depuis les années 1970 » ; il correspond à 5 ou 6 heures de cours.

#### **Le cadre du sujet et la problématique :**

Les années 1970 constituent un tournant dans les relations internationales car l'équilibre précédent est remis en cause : dérèglement économique, moindre maîtrise du monde par les deux Grands, nouvelles formes d'opposition intérieures, multiplication des conflits dans le Tiers Monde. À partir de la fin des années 1970, l'affirmation de l'islamisme, sous différentes formes, constitue un autre fait majeur. Enfin, la disparition de l'Union soviétique met fin à la Guerre froide : les États-Unis s'imposent, non sans contestations, comme la seule superpuissance.

Au milieu de ces profonds bouleversements qui façonnent le monde actuel, les organismes internationaux sont à la recherche d'un rôle nouveau, notamment face à la gestion des conflits locaux.

La complexité est donc la caractéristique principale de cette période de l'histoire des relations internationales ; la recherche d'un nouvel ordre mondial et surtout d'un acteur capable de mettre en place un certain « ordonnancement » du monde conduit à interroger le rôle des États-Unis d'une part, de l'ONU d'autre part.

#### **Le développement :**

Pour traiter le sujet, différents plans sont possibles, tant thématiques que chronologiques. On pourra attendre du candidat qu'il traite, à un moment ou un autre, d'une manière plus ou moins développée en fonction de son plan, des thèmes suivants :

- Les années 1970-1973 constituent un renversement de la conjoncture internationale. La gestion du monde par les deux Grands s'essouffle (conflits périphériques, problèmes internes, nouvelles concurrences). La conjoncture économique se renverse avec la dévaluation du dollar et le premier choc pétrolier, consécutif à la guerre du Kippour. Ces faits sont contemporains de la revendication des pays du Tiers Monde de mieux contrôler leurs ressources. La détente, en revanche, semble porter ses fruits dans les relations Est-Ouest avec les accords d'Helsinki.
- Les années 1980 marquent la fin de la Guerre froide après un épisode de « guerre fraîche » marqué par les dernières poussées soviétiques et la relance de la course aux armements : à partir du milieu de la décennie, les relations se détendent et les différentes démocraties populaires ouvrent progressivement le rideau de fer ; la fin de l'URSS laisse les États-Unis comme seul « supergrand ». En revanche, d'autres lieux de la planète connaissent des tensions : après la révolution islamique en Iran, le conflit Iran-Irak échappe aux analyses traditionnelles.
- La décennie 1990 pose le problème de l'ordre mondial à venir : la guerre du Golfe, parmi d'autres événements, se déroule sous l'égide de l'ONU et laisse penser que l'organisation internationale pourrait reprendre l'initiative. Cependant, ses limites apparaissent très vite : apparition de nouvelles menaces comme le terrorisme islamiste, les guerres civiles, les génocides... La donne internationale change radicalement avec la destruction des tours du World Trade Center à New York le 11 septembre 2001 : actions militaires américaines sans mandat de l'ONU.

○ **Composition d'histoire 2 :**

***La construction de l'Europe de l'Ouest et son élargissement de 1945 à nos jours***

Spécifique aux séries ES et L, le sujet porte sur de la deuxième partie du programme intitulée « L'Europe de 1945 à nos jours » et plus précisément sur ses premier et troisième items : « L'Europe de l'Ouest en construction jusqu'à la fin des années 1980 » et « Les enjeux européens », auxquels il est conseillé de consacrer à chacun 2 ou 3 heures de cours.

**Le cadre du sujet et la problématique**

Le sujet est large et sans surprise étant donné son intitulé très proche de celui du programme. On attend du candidat qu'il présente les grandes lignes de la construction européenne, qu'il la replace dans son contexte et qu'il en explique les principaux enjeux.

## Développement

### Plusieurs plans sont envisageables

#### Quelques éléments que l'on peut attendre dans une copie mais qui ne sont pas exigibles en totalité

- Les raisons des débuts de la construction européenne à l'issue de la Seconde Guerre mondiale : rejet des « guerres civiles », craintes de l'URSS, espoir de conserver un rang mondial pour les États membres.
- Les étapes de la mise en place de la CEE : union douanière, intégration économique, institutions, élargissements successifs.
- Le « modèle européen » : libéralisme politique et économique conjugué à un État-providence.
- Le nouveau contexte dû à l'implosion de la zone d'influence soviétique.
- Les enjeux des nouveaux élargissements à l'Est, de l'approfondissement et les débats qu'ils suscitent.
- La place de l'Union européenne dans le monde d'aujourd'hui face à la superpuissance des États-Unis.

On valorisera les développements mettant bien en relief les idées essentielles sans les noyer dans les données factuelles.

### Étude d'un ensemble documentaire

*L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances. L'étude d'un ensemble documentaire nécessite une certaine culture sur le sujet, un regard critique sur les documents du dossier, une capacité à sélectionner des informations et à les mettre en perspective. De plus, l'ensemble des documents ne peut prétendre couvrir tous les aspects importants de la question posée. Les connaissances du candidat sont donc indispensables pour répondre de manière pertinente aux questions de la première partie, comme elles le sont pour rédiger la deuxième partie*

**Pour la première partie**, le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement, de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.

**Pour la deuxième partie**, le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant, dans des paragraphes différents, les grandes idées répondant au sujet. La deuxième partie n'est en aucun cas une synthèse des seules informations repérées dans les documents du dossier. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Il est hors de question de pénaliser des candidats qui feraient une introduction et une conclusion

*plus étoffées. La rédaction de cette deuxième partie de l'étude d'un ensemble documentaire ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2h 30 à 3 h.*

*Chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation.*

**Le correcteur évalue :**

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ;
- l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser, les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

*Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour 40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).*

**Étude de l'ensemble documentaire :**

***Quelles évolutions connaissent le pouvoir et la pratique du pouvoir des présidents de la République depuis 1958 ?***

L'étude de cet ensemble documentaire s'inscrit dans la troisième partie du programme, *la France de 1945 à nos jours*, plus particulièrement dans le thème 2, *l'évolution politique*, qui correspond à 5 ou 6 heures de cours.

**1. Quels sont les principaux pouvoirs du président de la République sous la V<sup>e</sup> République (documents 1, 2 et 4) ?**

On valorisera le candidat qui s'efforcera de classer les différents pouvoirs du Président au-delà de la seule énumération de ces derniers à la lecture successive des différents documents : par exemple,

- Le Président et la Constitution (garant, arbitre).
- Le Président et l'indépendance nationale (article 5, armée, traité).
- Les rapports entre le Président, le gouvernement et le Premier ministre.
- Les rapports du Président avec le Parlement.
- La fonction symbolique (droit de grâce).

**2. En quoi consiste la réforme constitutionnelle de 1962 ? Quelles modifications a-t-elle entraînées sur la pratique du pouvoir présidentiel (documents 1, 2 et 3) ?**

Passage de l'élection du président de la République du suffrage universel indirect (article 6) au suffrage universel direct. (Les circonstances de ce changement ne sont pas demandées mais elles peuvent être acceptées).

Les modifications sur la pratique du pouvoir présidentiel entraînées par cette réforme constitutionnelle :

- Le renforcement du rôle du Président (doc 2), de son autorité morale, de sa légitimité.
- La recherche d'une personnalisation du pouvoir (doc 3) notamment au moment des campagnes électorales.

**3. Identifiez la situation politique évoquée par le Président Mitterrand et expliquez-en les circonstances (document 4).**

À travers la lecture de ce document, le candidat évoquera la défaite de la Gauche en 1986, l'absence de dissolution de l'Assemblée et le maintien du Président Mitterrand, l'appel à J. Chirac pour former le gouvernement et identifiera donc la nouveauté de cette situation = la cohabitation.

**4. Quels changements résultent de cette nouvelle situation politique (documents 2 et 4) ?**

- Dyarchie au sommet de l'État dans l'exécutif.
- Rééquilibrage des pouvoirs : repli du Président sur son « domaine réservé » (politique étrangère et défense) tandis que le Premier ministre et son gouvernement mènent la politique intérieure.
- Évolution vers le quinquennat.
- Nouvelle conception du rôle du Président ou retour à la conception originelle d'avant 1962 ?

**5. Vous montrerez les différentes formes que prend la personnalisation du pouvoir par les présidents de la V<sup>e</sup> République (documents 2, 3 et 5).**

- La conception gaullienne du pouvoir présidentiel (doc 2).
- La personnalisation de la campagne électorale sous VGE : l'affiche électorale du candidat ne porte que son nom, aucun slogan, aucun nom de parti politique. De plus, VGE se présente avec sa fille : le choix du Président se fait sur la personne plus que sur tout autre chose.
- L'action personnelle des Présidents à travers des monuments culturels qui montrent la volonté de l'homme d'État de laisser une empreinte durable dans la capitale.

**Deuxième partie : réponse organisée**

La formulation même du sujet (« évolutions ») peut amener le candidat à choisir une organisation chronologique mais on ne saurait éliminer une organisation thématique tout aussi pertinente.

Dans le premier cas, le candidat sera amené à évoquer la conception gaullienne du pouvoir, la continuité et les changements des héritiers (1969-1986) et enfin

l'évolution depuis 1986 du statut et du rôle du Président. Dans le second, il pourra développer les différents aspects des pouvoirs du président de la République sous la V<sup>e</sup> République puis présenter les différentes pratiques du pouvoir qui se sont manifestées depuis 1958.

## **DEUXIÈME PARTIE DE L'ÉPREUVE : GÉOGRAPHIE**

### **Croquis de géographie**

*A partir de ses connaissances et en réponse à un sujet donné, le candidat réalise un croquis de géographie accompagné d'une légende organisée.*

*Le correcteur évalue :*

- la pertinence de la légende au regard du sujet proposé (sélection, organisation, hiérarchisation des informations et mise en relation des phénomènes représentés) ;*
- l'exactitude des informations figurant sur le croquis, leur localisation et la précision de la nomenclature ;*
- la qualité des choix de représentation graphique ;*
- la cohérence et la lisibilité de l'ensemble croquis/légende.*

*Il est rappelé que la nouvelle épreuve ne comporte plus une explication de la légende.*

- **Croquis de géographie 1 :**

#### ***L'organisation spatiale de l'Asie orientale***

Le sujet porte sur la deuxième partie du programme des séries L et ES, *Les grandes aires de puissance dans le monde ; l'Asie orientale*. Il correspond à leur premier item, *Une aire de puissance en expansion*, auquel il est conseillé de consacrer 4 ou 5 heures de cours. Il ne peut donc surprendre un candidat.

Il permet de vérifier que celui-ci maîtrise la notion d'organisation de l'espace et les caractéristiques originales de l'Asie orientale.

**Quelques éléments dont on peut attendre une représentation sur un croquis mais qui ne sont pas exigibles en totalité :**

- Une délimitation de l'Asie orientale prenant en compte les États cités par le programme (Japon, Corée du Sud, Taiwan, la Chine littorale et Singapour) mais qui peut être étendue aux « pays émergents », puisqu'il s'agit d'une aire en « expansion ».
- La hiérarchie des pôles structurant l'aire de puissance asiatique orientale : le pôle japonais, les NPI de sa périphérie proche, le littoral chinois, Singapour.
- Les principales métropoles.
- Les façades maritimes.
- Les flux mettant en relation les différents espaces de l'Asie orientale.

- Les relations avec le reste du monde.
- Les dynamiques élargissant l'aire de puissance de l'Asie orientale.

**On valorisera** les croquis exprimant à la fois la différenciation des espaces de l'Asie orientale et les relations qui en font une aire en expansion.

- **Croquis de géographie 2 :**

***La Russie, un territoire inégalement peuplé et mis en valeur***

Le sujet porte sur l'un des thèmes de la troisième partie de programme (« Des mondes en quête de développement ») : « un État et un espace en recomposition : la Russie » auquel il est conseillé de consacrer 4 ou 5 heures de cours.

- Le croquis doit mettre en évidence le contraste spatial entre l'ouest - avec notamment la région centrale - et l'Est sibérien.
- Le contraste se pose en terme de peuplement et s'accroît avec les flux de population depuis la fin de l'URSS.
- Il concerne également la mise en valeur du territoire : les ressources sont à l'Est, mais inégalement exploitées. De nouveaux flux, notamment d'hydrocarbures et de nouvelles dynamiques territoriales se font jour. Les transports, ainsi que les déséquilibres de l'armature urbaine restent un obstacle à une mise en valeur efficace.